

Technicien(ne) ruissellement/érosion des sols

Contexte

L'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne, reconnu établissement public territorial de bassin (EPTB), a pour objectif de faciliter, à l'échelle du bassin de la Vienne (21 160 km²), l'action des collectivités et plus globalement des acteurs de l'eau, dans la mise en œuvre de la gestion de l'eau. A ce titre, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil dans ses domaines et son périmètre de compétence. Il est en particulier chargé de la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vienne, de l'animation d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) et est coordonnateur ou partenaire de plusieurs accords de territoire.

Les problématiques de ruissellement et d'érosion des sols sont prégnantes dans un contexte de changement climatique et d'évolution des compétences territoriales. Par ailleurs, la préservation de la qualité de l'eau et la réduction des dommages face au risque d'inondation sont des enjeux majeurs identifiés dans les documents de planification de la gestion de l'eau (SAGE Clain et Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) Vienne – Clain).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI Vienne – Clain (2023 – 2029), l'EPTB assure la maîtrise d'ouvrage :

- de travaux pour lutter contre les ruissellements sur plusieurs sous-bassins prioritaires ;
- d'une action relative à l'amélioration des connaissances qui consiste à élaborer des plans de gestion préalables à la réalisation de travaux.

Ces deux missions seront confiées au technicien(ne) qui sera recruté(e).

Missions

Les missions confiées au technicien(ne) sont les suivantes :

- **Travaux sur les bassins prioritaires**

1. Réaliser les études de maîtrise d'œuvre dont les études complémentaires (levés topographiques, essais de perméabilité, ...) permettant le dimensionnement des aménagements à réaliser
2. Assurer la maîtrise du foncier concernant l'emprise des aménagements et les espaces connexes
3. Réaliser les dossiers réglementaires dont la Déclaration d'Intérêt Général (DIG)
4. Concevoir le marché de consultation des entreprises, superviser et suivre l'exécution des travaux jusqu'à leur réception

5. Définir les conditions d'entretien des aménagements
6. Mettre en place un suivi post-travaux pour évaluer les bénéfices apportés par les aménagements et valoriser l'action

Certaines actions pourront être réalisées par un prestataire. Le cas échéant, le technicien(ne) sera chargé(e) de suivre et s'assurer de la qualité de la prestation.

- **Plans de gestion**

1. Compiler les données existantes (modélisations Exzeco, Mesales, ...)
2. Réaliser une enquête auprès des communes et intercommunalités sur les inondations passées
3. Identifier les sous-bassins prioritaires
4. Elaborer un programme d'action chiffré et hiérarchisé de réduction des ruissellements

- **Concertation**

Outre les compétences techniques pour mener à bien les missions envisagées, la réalisation des travaux et des plans de gestion nécessitent une forte concertation auprès des propriétaires fonciers et exploitants agricoles afin de tenir compte des réalités de terrain mais également pour assurer l'acceptation des projets. Les missions se dérouleront également en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels (communes, intercommunalités, syndicats de rivière, chambre d'agriculture, services de l'Etat, ...).

Profil et compétences requises :

- Catégorie B (Technicien) ayant suivi une formation supérieure (à minima bac +2 : technicien) dans le domaine de l'environnement, de la prévention des risques naturels et plus particulièrement inondation ;
- Connaissances des dispositifs de maîtrise foncière et procédures règlementaires ;
- Maîtrise de la conduite de travaux ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités (budget, procédures administratives) et des procédures de marchés publics ;
- Une expérience de plusieurs années sur un poste similaire serait un atout ;
- Maîtrise des outils informatiques classiques (Word, Excel, power point) et des systèmes d'information géographique (utilisation de l'outil QGis) ;
- Autonomie, polyvalence, disponibilité et capacité d'organisation ;
- Aptitude à effectuer des missions sur le terrain y compris en période de pluie ;
- Qualités relationnelles et bonne expression orale
- Qualité rédactionnelles et esprit de synthèse ;
- Permis B obligatoire

Modalités de recrutement :

Recrutement par voie contractuelle (Contrat de projet 3 ans).

Poste à pourvoir à partir de début décembre 2026.

Salaire : en référence à la grille statutaire des techniciens territoriaux et régime indemnitaire.

Poste basé à l'antenne de Poitiers (Chasseneuil du Poitou – zone du Futuroscope) de l'EPTB Vienne. Nombreux déplacements à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et dernière fiche de salaire) à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public territorial du bassin de la Vienne, Bâtiment Galiléo, 20 rue Atlantis, Parc Ester Technopôle, 87 068 LIMOGES Cedex au plus tard le 5 octobre 2026 à contact@eptb-vienne.fr.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez vous adresser à :

- Mme Isabelle BOUCHOULE, Responsable de la gestion administrative, au 05.55.02.30.23 ;
- M. Fabien BLAIZE, Responsable antenne de Poitiers - secteur Vienne aval/Clain, au 05.86.16.10.70